

DIU Santé au travail qualification infirmier



Niveau d'étude
visé
BAC +3 / licence



Durée
1 an



Composante
Faculté
de santé,
Formation
continue en
santé

Présentation

La loi du 20 juillet 2011, et ses décrets d'application du 30 janvier 2012, ont consacré une

importante réforme du système de la santé au travail en France avec notamment, la mise en

place d'équipes pluridisciplinaires de santé au travail, coordonnées par les médecins du travail, au sein des Services de santé au travail.

Les textes détaillent également les missions confiées à l'infirmier de santé au travail (IDEST) par le médecin du travail, sous sa responsabilité, dans le cadre de protocoles écrits (Art. R. 4623-14 du Code du travail) et en coordination avec tous les acteurs des Services de Santé au Travail, qui sont notamment :

- * La mise en œuvre des entretiens infirmiers et des examens complémentaires ;
- * Rendre compte au médecin dans le cadre de protocoles spécifiques ;
- * Visiter les entreprises dont il suit les salariés et participer au CHSCT à la demande du médecin du travail ;
- * Participer aux actions collectives de l'équipe pluridisciplinaire.

Les entretiens infirmiers (Articles R.4623-30 et R.4623-31) participent pleinement aux actions de suivi individuel de la santé des salariés, et ont lieu en complément des visites effectuées par le médecin du travail. L'infirmier délivre une

attestation de suivi qui ne peut porter d'avis sur l'aptitude. Il délivre des conseils de prévention et contribue à la traçabilité des expositions. La loi El Khomri du 8 août 2016 a donné aux IDEST la possibilité de réaliser les visites d'embauches et de suivi des salariés sans risque particulier, appelées désormais Visites d'information et de prévention (VIP).

Objectifs

- * Connaître et comprendre le milieu du travail, le cadre juridique, organisationnel et relationnel du dispositif de santé au travail, issu des lois de 2011 et de 2016 relatives à la modernisation de la Santé au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels y compris la mise en place des visites d'information et de prévention (VIP).
- * Connaître et comprendre les interrelations entre travail et santé humaine afin de travailler en collaboration avec les médecins du travail à la préservation de la santé des salariés.
- * Être capable de participer à l'identification et à l'évaluation des besoins de santé tant au plan individuel que collectif dans les entreprises.
- * Être capable de participer à l'identification et à l'évaluation des facteurs de risque pour la

santé liés aux conditions de travail.

- * Être capable de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un programme de prévention de

santé au travail, incluant les soins d'urgence et les plans d'intervention en cas de risque pour l'environnement.

- * Connaître les éléments de gestion d'un service de santé au travail.
- * Développer des aptitudes au travail en équipe, à l'entretien des connaissances, aux actions collectives et individuelles d'éducation et de promotion de la santé en milieu de travail.
- * Valoriser les compétences requises.

Organisation

Contrôle des connaissances

- * Assiduité aux enseignements
- * Examen écrit portant sur chacun des 6 séminaires
- * Validation des 3 travaux d'application (TA), soutenance orale des travaux d'application

Admission

Modalités d'inscription

 [CANDIDATURE EN LIGNE](#) du 23 Août au 3 Octobre

Public cible

Titulaires du Diplôme d'État d'infirmier français ou européen.

Droits de scolarité

Formation continue : 3780 euros + droits universitaires

Capacité d'accueil

20 stagiaires maximum par Université

Pré-requis nécessaires


- * Être en poste dans un service de santé au travail ou pouvoir réaliser un stage de 420 heures (3 fois 1 mois) pendant l'année universitaire
- * Être encadré par un médecin du travail ou un IDE spécialisé en santé au travail (titulaire du DIUST ou d'une licence en santé au travail) pendant l'année universitaire, notamment pour la réalisation des travaux d'application

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Blandine BLAITEAU

 02.41.73.59.44

 blandine.blaiteau@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Audrey Petit

 AuPetit@chu-angers.fr

Lieu(x)

 Angers